



Donnons
au sang
le pouvoir
de soigner

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Décision n° N 2025-47

DECISION N° N 2025-47 DU 26 NOVEMBRE 2025 PORTANT NOMINATION A L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Le président

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8,

Vu le décret du 4 décembre 2023 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang,

DECIDE

Article 1^{er} - Monsieur Xavier ORTMANS est nommé directeur adjoint par intérim de l'Etablissement de transfusion sanguine Ile-de-France, du 1^{er} décembre au 31 décembre 2025.

Article 2 - La présente décision, qui sera publiée sur le site internet de l'EFS, entre en vigueur le 1^{er} décembre 2025.

Fait le 26 novembre 2025,

Frédéric PACOUD
Président de l'Etablissement français du sang